

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothee de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Val-Richer, Dimanche 5 octobre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven](#)

Val-Richer, Dimanche 5 octobre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Discours du for intérieur](#), [Femme \(politique\)](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(Angleterre\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réception \(Guizot\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1851-10-05

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote3103-3104, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer, Dimanche 5 Oct. 1851

Changarnier voudrait bien vous enrôler dans sa candidature. Je ne sais ce qui sera

utile, et possible dans les derniers moments. Quant à présent tenez pour certain qu'il n'y a dans le grand public, que trois candidatures sérieuses. Louis Napoléon, de Prince de Joinville, et Ledru Rollin, les trois inconstitutionnelles. Tant la France respecte la Constitution ! Toute tentative pour produire en ce moment une autre candidature la perdrait. Il en arriverait ce qui est arrivé de celle du Prince de Joinville qui a infiniment plus perdu que gagné à être mise en avant si longtemps d'avance. Il y a des forces et des chances qu'il faut réserver, comme ressource de la dernière heure. Je ne sais si Changarnier sera, une de ces chances là. Cela se peut. Et cela ne se pourra plus s'il est mis en scène et ballottée dès à présent.

Plus je vis, plus je prends en mépris l'impudence ; c'est la mère des trois quarts des sottises. Que sert aussi à Changarnier, de faire un tel étalage de son humeur contre Berryer, Falloux, Molé, et même moi qui suis ici dans mon coin ? Pourquoi nous fait-il attaquer tous les jours dans son journal, le *Messenger de l'Assemblée* ? Que ne ménage-t-il Berryer comme il ménage Thiers qu'il semblerait ne pas devoir ménager du tout puisqu'il soutient que, lui Changarnier, n'est pas du tout Orléaniste, et puisque Thiers, est bien plus encore que Berryer opposé à sa candidature ? Il ne faut pas être si agressif d'un côté et si timide de l'autre. Il ne faut pas surtout, quand on aspire à un grand résultat, se mettre mal patiemment avec les grands chefs, des grands partis pour n'être bien qu'avec les chefs des coterie dissidentes, comme M. Nettement ou tels autres, qui font beaucoup de bruit dans les journaux de peu d'abonnés ou dans les couloirs de l'Assemblée où l'on ne fait rien que bavarder, mais qui n'exercent en définitive aucune action réelle, ni sur les dispositions, des masses, ni sur les votes législatifs.

Je ne peux pas répéter les mêmes mots ; tout cela, c'est de l'impudence, de la boutade ; ce n'est pas de la politique. Changarnier peut avoir des chances éventuelles et qui, à un moment donné, peuvent devenir grandes ; et les galavaude, et les perd en voulant les fixer et les proclamer dès aujourd'hui. Il commet la même faute qu'il reproche à ceux qui lui demandent de se déclarer ouvertement et sur le champ pour Henri V. On sert aussi mal l'avenir de Changarnier, en disant aujourd'hui : " Changarnier est mon président. " qu'il servirait mal, lui-même l'avenir de Henri V en disant : " Henri V est mon roi. "

La correspondance de Lord Londonberry avec le Président sur Abdel Kader est fabuleuse d'impertinence et de niaiserie. Et c'est pour un chef d'Etat, une situation pitoyable que de se croire obligé d'y répondre si sérieusement. On sent là dessous les ménagements pour le grand salon de Park-Lane, dans le passé et peut-être aussi dans l'avenir. Toute cette affaire est parfaitement simple ; le général Lamoricière a fait une convention avec Abdel Kader ; M. le duc d'Aumale l'a ratifiée. Ils étaient bien les maîtres d'accepter ce qu'Abdel Kader leur proposait et de lui donner leur parole ; mais ils n'avaient nul droit d'engager la parole et la conduite du gouvernement. J'ai refusé de ratifier la parole de M. le Duc d'Aumale et du général Lamoricière. C'était mon droit, et j'ai dit dès lors et je maintiens aujourd'hui, que j'ai bien fait d'en user comme j'en ai usé. Que M. le Duc d'Aumale et le général Lamoricière usent le droit de se plaindre et de donner leur démission. Je le reconnais. Leur démission eût été pour moi un embarras ; mais je l'aurais certainement acceptée plutôt que de relâcher Abdel Kader. Je ne sais pas ce qu'ils ont écrit ; mais si lord Londonderry publie leurs lettres, ils n'ont qu'une chose à faire c'est de reporter sur moi la responsabilité du refus de ratification de la parole qu'ils avaient donnée. Ils seront dans la vérité des principes et des faits. Il leur restera, j'en conviens, l'embarras de n'avoir pas donné leur démission. Est-il vrai, comme le dit le *Messenger de l'Assemblée*, que Lord Palmerston lui-même ait écrit au président pour Abdel Kader ? Je ne puis le croire tant ce serait inconvenant. Je

suppose que le messenger se sera mépris et aura attribué à Lord Palmerston une des lettres du marquis de Londonderry.

10 heures et demie

Je suis bien aise que les légitimistes soient si décidés. Ils ont raison, comme honneur et comme succès. Adieu, Adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Dimanche 5 octobre 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1851-10-05.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 13/10/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/4089>

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Dimanche 5 oct. 1851

Destinataire Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destination Paris

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

3103

Vat. Archives - Dimanche 5 Oct. 1851

Chaugarnier voudrait bien vous
inviter dans sa candidature. Je ne sais ce
qui sera utile et possible d'au les derniers
moments. Avant à présent, tenez pour certain
qu'il n'y a, pour le grand public, que trois
candidatures, savoir Louis Napoléon, le
Prince de Joinville et Ledru Rollin, les trois
inconstitutionnelles. Toute France respecte
la Constitution! Toute tentative pour produire
en ce moment une autre candidature la
perdrait. Il en arriverait ce qui est arrivé
de celle de Prince de Joinville qui a infiniment
plus perdu que gagné à être mise en avant
si longtemps d'absence. Il y a de la force et de
chance qui faut réserver comme ressource
de la dernière heure. Je ne sais si Chaugarnier
sera une de ces chances là. Cela se peut.
Et cela ne se pourra plus s'il est mis en
scène et balotté dès à présent. Plus je vis,
plus je prends au mépris l'impétuosité; est
la mère de, trois quarts des sottises.

6

Lui sera aussi à Chaugarnier de faire un tel
étalage de son humeur contre Berryer, Falloux,
Mole, et même moi qui suis ici dans mon
cabin ? Pourquoi nous fait-il attaquer tous
les jours dans son journal le Messager de
l'Assemblée ? Lui ne ménage-t-il Berryer
comme il ménage Thiers qui semblait ne
pas devoir me ménager du tout puisqu'il
soutient que, lui Chaugarnier n'est pas du
tout Orléaniste, et puisque Thiers est bien
plus encore que Berryer, opposé à sa
candidature ? Il ne faut pas être si agressif
d'un côté et si timide de l'autre. Il ne
faut pas surtout, quand on aspire à un
grand résultat, se mettre mal patemment
avec les grands chefs de grands partis,
pour être bien qu'avec les chefs de petites
dissidences comme M^r Pelletan ou tel
autre, qui font beaucoup de bruit dans
les journaux de peu d'abonnés, ou dans
les couloirs de l'Assemblée où l'on ne fait
rien que bavarder, mais qui négocient
en définitive aucune action réelle, ni sur

les dispositions des masses, ni sur les votes
legislatifs. Je ne puis pas me répéter les mêmes
mots ; tout cela, est de l'impatience, de la
boutade ; ce n'est pas de la politique. Chaugarnier
peut avoir des chances éventuelles, et qui, à
un moment donné, peuvent devenir grandes ;
il les gâterait et les perd en voulant les
fixer et les proclamer dès aujourd'hui. Il
commet la même faute qu'il reproche à ceux
qui lui demandent de se déclarer ouvertement
en "faveur" le temps pour Henri V. On sera aussi
mal venu de Chaugarnier en disant
aujourd'hui : "Chaugarnier est mon Président"
qu'il disait, lui-même l'ancien de Henri V
en disant : "Henri V est mon Roi".

La correspondance de Lord Londonderry
avec le Président des Abolitionistes est favorable
d'impatience et de sincérité. Il est, pour
un chef d'Etat, une situation pitoyable que de
se croire obligé d'y répondre si sérieusement.
On sent là dessous le menagement pour le
grand balon de Rath-Bone, dans le passé et
peut-être aussi dans l'avenir. Toute cette affaire
est parfaitement simple ; le journal L'Amorin
a fait une convention avec Abolitionistes ; M^r le

duc d'Angoulême l'a ratifiée. Ils étaient bien les
maîtres de ce qu'ils proposaient, mais ils n'avaient
eu de lui donner leur parole; mais ils n'avaient
pas le droit d'engager la parole et la conduite
des gouvernements, j'ai refusé de ratifier
la parole de M^r le duc d'Angoulême et du
général Lamoricière. C'était mon droit, et
j'ai dit dès lors et je maintiens aujourd'hui
que j'ai bien fait d'en user comme j'en ai usé.
M^r le duc d'Angoulême et le général Lamoricière
le droit de se plaindre et de donner leur
démission, je la leur donne. Leur démission
eût été pour moi un embarras; mais je
l'aurais certainement acceptée plutôt que de
rester chez Abd-el-Kader. Je ne sais pas ce qu'ils
ont écrit; mais si lord Londonderry publie
leurs lettres, ils nous donnent une chose à faire,
c'est de reporter sur moi la responsabilité
du refus de ratification de la parole qui
a été donnée. Ils seront dans la vérité
des principes et des faits. Il leur restera
à donner leur démission.

Est-il vrai, comme le dit le Messager
de l'Assemblée, que lord Palmerston lui-même

3124
ait écrit au Président pour Abd-el-Kader? Il ne
faudrait pas le croire sans ce soit inconvenant. Je
suppose que le Messager se sera trompé et sera
attribué à lord Palmerston une des lettres du
Marquis de Londonderry.

10 heures et demie

Je suis bien aise que les légitimistes soient si
sévères. Ils ont raison, comme hommes et comme
sujets. Adieu, adieu.